# Recrutement d'un expert international pour une mission de formation « secourisme et abordage d'une pirogue en toute sécurité et sauvetage aux migrants en mer »

Répondant à une priorité commune de l'Union européenne et du Sénégal, le Projet entend par une approche globale, inclusive et concertée contribuer à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure en termes de prévention, renseignement et lutte contre les trafics illicites aux frontières, et la criminalité organisée, y compris le trafic de migrants et la traite des êtres humains et le terrorisme. Pour cela, il mobilise les ministères de l'Intérieur (police), des Forces armées (gendarmerie), de la Justice, des Finances et du Budget (douane, CENTIF/anti-blanchiment).

Le POC II poursuit la consolidation des forces de sécurité et judiciaires initiées par les projets SENSEC-UE et POC en appuyant les services spécialisés qui combattent cette criminalité organisée de façon principale (la DNLT, la DPJ, la gendarmerie nationale) ou concourante (douane, CENTIF, la CNLTP et le CILEC).

LIMITE DE CANDIDATURE

30 Août 2024

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

S'agissant d'une criminalité transfrontalière, les coopérations régionales policières et leur corollaire judiciaire sont bien entendu pris en compte.

**Recrutement d'un expert international pour une mission de formation « secourisme et abordage d'une pirogue en toute sécurité et sauvetage aux migrants en mer »**

Le projet s'articule autour de 4 Axes spécifiques :

1 - Consolider les capacités des Forces de sécurité et des acteurs institutionnels dans la lutte contre le trafic de migrants, la traite des êtres humains et la prise en compte des victimes au Sénégal.

2 - Professionnaliser les forces de sécurité spécialisées ou en poste sur les frontières dans la détection des trafics, le renseignement transfrontalier et la sécurisation des zones frontalières.

3 - Renforcer la chaîne pénale au Sénégal en appuyant les formations des magistrats et des Officiers de police judiciaire sur les domaines du terrorisme et la criminalité organisée.

4 - Dynamiser la coopération opérationnelle avec les pays limitrophes sur les domaines du trafic de migrants, des trafics transfrontaliers et du terrorisme.